

Tribune des sections Genève-La Côte, Vaud Médias et Télécom de

n°1 - 2025 mars

syndicom

le syndicat des médias et de la communication

pour assurer un contact essentiel avec les membres et leur garantir autrement un espace d'expression

Edito

Chères et chers collègues,

Le samedi 22 mars 2025 aura lieu l'assemblée générale de la section Genève-La Côte à l'auditorium de l'Université Ouvrière de Genève (UOG). Hormis la partie statutaire qui traitera des comptes 2024 et du budget 2025, des élections des comités de secteurs et du comité cantonal, nous remercierons aussi pour leur fidélité à syndicom les membres fêtant respectivement leurs 25 et 50 ans de syndicalisation.

Le sujet que nous développerons lors de cette assemblée avec notre invité sera l'IA. L'IA, pour Intelligence artificielle. Que signifie ce terme? En fait, l'IA est déjà très présente dans notre vie quotidienne, au travers de nos téléphones portables et des applications que nous utilisons tous les jours. Que ce soient les moteurs de recherches, les applications de traduction, les correcteurs d'orthographe, les réseaux sociaux, les algorithmes, les programmes intelligents, etc.

L'Intelligence artificielle peut être très pratique. Elle pourrait même être une chance. Mais elle pourrait aussi s'avérer être un danger pour les travailleuses et les travailleurs. Elle peut effectivement aider, soulager, faire gagner du temps, mais elle pourrait tout aussi bien remplacer et purement supprimer des tâches, voire des professions.

Et comment protéger les données, les créations, le savoir-faire? Sachant qu'aujourd'hui, il n'existe encore aucun garde-fou pour encadrer ces nouveaux programmes intelligents.

Notre invité Samuel Bendahan est membre du Parti socialiste Vaud et il est conseiller national depuis 2017. Il est très intéressé par ce domaine de l'Intelligence artificielle. Je vous invite à venir nombreuses, nombreux, à participer, à poser des questions, à échanger sur ce sujet qui nous concerne toutes et tous.

Car ensemble, uni.e.s, nous sommes plus fort.e.s.

Michel Guillot
Secrétaire régional logistique région
Genève-La Côte

Impressum
Comité de rédaction
Bureau du comité de section
Genève-La Côte
Rédacteur en chef Antonio Fisco
Correction M. S.
Mise en page Claude Reymond
Délai rédactionnel
lundi 20 octobre 2025
tribune.syndicale@syndicomge.ch
Editeur responsable
syndicom, section Genève-La Côte
Terreaux-du-Temple 6,
1201 Genève

Devenir riche en dix chapitres, le capitalisme pour tous !

Le « capitalisme populaire » peut faire rêver. Il permet surtout de concentrer de nombreuses petites participations individuelles dans de très gros fonds de placement. Oyez, oyez, braves gens, il existe désormais un moyen de s'enrichir facilement pour pas cher. Le livre « Devenir riche prudemment et patiemment avec Berkshire Hathaway » est en vente pour 19 francs, dans tous les bons... bureaux de poste. Si, si.

Ecrit par Raphaël Hubin, un investisseur vivant en Suisse, ce livre tresse des lauriers au « conglomerat diversifié » bâti par Charlie Munger et surtout Warren Buffett – un boursicoteur parmi les plus fortunés du monde – dont la profitabilité n'a cessé de croître depuis 1965, à part quelques années de « performances négatives ». L'action historique, dite A, de Berkshire Hathaway mise en vente à 19 US\$ en 1965 dépasse les 700'000 US\$ au moment d'écrire cet article et caracole en tête des titres les plus chers du monde. Largement de quoi alimenter l'idolâtrie d'un adepte de la bourse.

Le livre de M. Hubin tourne d'ailleurs en boucle autour du « génial fondateur de Berkshire Hathaway » et de ce « magnifique conglomerat » qui le fascine tant. Il exhorte son lecteur à faire allégeance : « Investissez dès aujourd'hui [...] vous ne le regretterez jamais [et] vous aurez un jour l'immense satisfaction d'être un actionnaire de long terme d'une des plus belles entreprises du monde ».

Et de fait, l'auteur a déniché le bon job. Réalisant son rêve de jeunesse, à savoir « trouver des revenus annexes sans travailler », il ose intituler un chapitre « Reposons-nous, ils travaillent pour nous ». Et d'expliquer doctement que les sociétés affiliées à Berkshire Hathaway dépassent 388'000 employés « qui travaillent pour vous » et ont contribué « à générer un profit d'exploitation de 30,8 milliards d'US\$ » en 2022.

Capitalisme « pur »...

On l'aura compris, nous sommes face à des surdoués de la finance... Et ce, notamment car ils appliquent

un capitalisme à visée authentiquement monopolistique.

Une des fonctions de base de la majorité des investisseurs est de pomper le cash des entreprises cotées en bourse en touchant des dividendes, puis en revendant leurs actions au-dessus du prix d'achat afin de disposer de davantage de liquide, leur permettant d'investir à nouveau dans d'autres sociétés prometteuses. Et de recommencer indéfiniment.

Point de cela chez Berkshire Hathaway. Warren Buffet applique le principe inverse et ne paie jamais de dividendes aux investisseurs. Il réinvestit tous les gains dans le conglomerat. Raphaël Hubin embouche la même trompette. « Achetez vos actions et gardez-les le plus longtemps possible », dit-il à son lectorat, et d'ajouter « je n'ai aucune intention de prendre un profit, ne serait-ce que partiel ».

Avec une telle doctrine financière, le cash n'est jamais réalisé et la valeur boursière du conglomerat grossit sans cesse. Et lorsqu'il faut quand même délester la trésorerie, Berkshire Hathaway rachète ses propres actions auprès des sociétaires voulant s'en défaire, puis elles sont annulées, la richesse restant ainsi toujours dans l'entreprise. À nouveau, l'auteur du livre vulgarise à sa façon : « Vous l'avez compris, écrit-il, c'est automatique, moins nous sommes d'actionnaires, plus la part du gâteau est grande ».

... mais pure sottise

Cette volonté de réinvestir à l'interne sans jamais distribuer les gains favorise une croissance absolue du conglomerat, tendant à devenir finalement propriétaire de tout, tendant au monopole global, voire unique.

Ce qui porte une contradiction fondamentale, puisque cette stratégie est certainement profitable pour une entreprise particulière, mais si tous les actionnaires procédaient de la même façon, le système serait tout simplement bloqué. Car l'argent a vocation de circuler et s'il reste stocké, il est certes porteur d'une valeur comptable, mais inutile puisqu'elle n'est pas matérialisée dans des biens tangibles.

Tout le monde ne peut toutefois s'offrir une action à 700'000 US\$. C'est pourquoi Berkshire Hathaway a émis, en 1996, une seconde action, dite B, au prix de 22,24 US\$, valant maintenant 470 US\$, soit 2000% de mieux en 30 ans. Un tarif encore abordable pour bon nombre d'investisseurs à la petite semaine. Ainsi, le carrousel repart pour un tour de levée de fonds afin de concentrer de nombreuses petites mannes dans les grandes mains de Warren Buffet...

Michel Schweri

Un cas d'école...

L'exemple du conglomerat financier Berkshire Hathaway est éclairant sur le fonctionnement du capitalisme à l'ère de la finance. Le livre « Devenir riche... » estime le nombre de porteurs de l'action historique A à quelque 3000 individus dont la fortune boursière augmente chaque année d'une trentaine de milliards de dollars américains grâce au travail d'environ 388'000 personnes (chiffres de 2022).

L'« actionnaire moyen » bénéficie donc de l'exploitation de 130 salarié·es. Une simple règle de trois démontre que chaque travailleur·euse produit environ 77'000 US\$ de plus-value chaque année et que chaque investisseur·euse en bénéficie à hauteur de 10 millions de boni en moyenne. La concentration de la fortune a de beaux jours devant elle...

MSi

Assemblée générale ordinaire de la section Genève-La Côte samedi 22 mars 2025 à 15h00 à l'UOG, place des Grottes 3, Genève

Cette année nous aurons un invité spécial en la personne de Samuel Bendahan, Conseiller national (PS) qui traitera le thème « Intelligence artificielle (IA) et conséquence sur l'emploi ».

Ordre du jour :

1. salutations et bienvenue ;
2. élections des scrutateurs ;
3. adoption du procès-verbal de l'AG 2024 ;
4. parole à notre invité : Samuel Bendahan ;
5. finances :
 - a) comptes 2024,
 - b) rapport des vérificateurs,
 - c) budget 2025 ;
6. élections ;
7. communications de politique syndicale et infos CGAS ;
8. informations des secteurs ;
9. jubilaires ;
10. propositions individuelles et divers.

Des journalistes engagés pour le bien commun sont plus indispensables que jamais.

Pour faire entendre la voix des 99 %, abonnez-vous au Courrier !

Rétrospective 2024 du secteur logistique

Le 15 février 2024, la Poste lance un abonnement de téléphonie mobile en partenariat avec l'entreprise Salt. Cette nouvelle offre remporte un fort succès auprès de la clientèle.

Dimanche 3 mars 2024, journée de votations fédérales. L'initiative de l'Union Syndicale Suisse (USS) pour une 13^e rente AVS est acceptée par le peuple ainsi que par la majorité des cantons. C'est la première fois qu'une initiative syndicale est acceptée. C'est tout simplement historique !

Nous avons appris que Migros a racheté 70% des parts de l'entreprise de livraison Smood. Le directeur et fondateur, Marc Aeschlimann, devrait quitter Smood dans le courant de l'année. Que deviendra la CCT Smood et le partenariat social ?

Des négociations ont eu lieu avec la patronne de l'entreprise de coursiers à vélo Chaskis SA. Une nouvelle indemnité de 1,80 francs par heure verra le jour dès le mois d'avril pour les collègues utilisant un scooter. C'est une bonne nouvelle.

Le vendredi 22 mars, réunion des personnes de confiance de syndicom de la région Genève-La Côte du secteur logistique à Genève. 22 collègues ont répondu présents. Pour la première fois, nous avons un collègue d'une entreprise de coursier à vélo.

Lors de l'assemblée générale de la section Genève-La Côte, le samedi 23 mars 2024, Pierre-Yves Maillard, président de l'Union syndicale suisse, est l'invité principal. Les collègues de syndicom lui réservent une standing ovation pour son engagement de tous les instants qui nous a permis de gagner une 13^e rente AVS. Un immense merci à tous les membres de syndicom, à toutes les travailleuses et tous les travailleurs de ce pays, qui ont investi de leur temps pour distribuer des tracts, faire des stands ou effectuer des distributions dans les boîtes aux lettres. **Ensemble, unis, nous sommes plus forts.**

Au mois d'avril, le résultat des négociations pour le renouvellement de la CCT Poste est refusé par l'assemblée du comité d'entreprise de syndicom à une large majorité. En effet, dans ce paquet de négociations figure la suppression de la pause payée de 15 minutes. C'est une revendication majeure de la Poste. syndicom exige de nouvelles négociations. La direction de la Poste est furieuse. Samedi 20 avril 2024, le personnel de distribution de l'office de Courtaman dans le canton de Fribourg refuse en bloc d'aller travailler le samedi, ceci avec l'appui et le soutien de syndicom. En effet, compte tenu des absents cette semaine, toutes et tous ont déjà effectué 50 heures de travail le vendredi. La loi sur le travail est claire à ce sujet : interdiction de travailler plus de 50 heures par semaine. À la suite des négociations entre syndicom et la direction du secteur de distribution, l'équipe de Courtaman est enfin renforcée en personnel.

Les 23 et 24 mai, syndicom organise un cours pour les membres des commissions du personnel (CoPe) à Yverdon. 14 collègues y participent.

A la fin du mois de mai 2024, la Poste ferme l'entreprise de distribution de la publicité non adressé DMC. Ce sont des milliers de travailleuses et de travailleurs qui perdent leur emploi. Ce sont majoritairement des emplois à petits taux d'occupation. Souvent un travail d'appoint. Un plan social a été négocié. Maigre consolation.

Début juin, la Poste annonce son intention de vouloir fermer 170 filiales, principalement en Romandie et au Tessin. Le personnel et la popu-

lation sont sous le choc. Syndicom s'organise pour contacter les communes afin de les inciter à former une large alliance pour s'opposer à ces fermetures. Une pétition sera lancée.

Lors de la grève féministe du 14 juin, une dizaine de membres femmes de syndicom participent au cortège qui part depuis le parc des Bastions à Genève.

Le personnel de l'office de distribution de Versoix signe un mandat à syndicom pour dénoncer les agissements de leur duo de conduite qui se comporte mal et obtenir un audit. Et celui de l'office de distribution de Lonay signe aussi un mandat à syndicom pour obtenir le personnel nécessaire afin de pouvoir effectuer leur travail dans les heures imparties.

Le personnel de distribution de Genève va devoir distribuer le journal gratuit GHI, à la suite de la fermeture de l'entreprise DMC, durant les mois de juin et de juillet. Cela représente de très gros volumes.

Après de dures négociations, nous avons un bon résultat pour le renouvellement de la CCT, qui aura lieu au 1er janvier 2025. La Poste a finalement renoncé à supprimer la pause payée de 15 minutes. Aucune détérioration. Plusieurs améliorations, dont une protection contre les licenciements économiques pour les collègues à partir de 55 ans ayant au moins 6 années de service.

À la suite des demandes de nombreux collègues, syndicom est intervenu auprès de la direction nationale de l'unité Services Logistiques de la Poste avec succès afin que le personnel de la distribution puisse finalement faire le choix de porter le prénom sur les badges nominatifs, en lieu et place du nom de famille.

En août, constatation est faite que certains responsables n'ont pas versé les augmentations de salaire au prétexte que des collègues avaient eu un résultat « dialogue » partiellement respecté ou non respecté. Syndicom dénoncera cette pratique discriminatoire auprès de la direction de la Poste. Début septembre, le processus XY est mis en place pour la distribution dans toute la Suisse. C'est une nouvelle façon de classer et de préparer la tournée, imposée par la direction nationale. Cela déplaît fortement au personnel distributeur.

Les 12 et 13 septembre, un cours est organisé à Morges pour les personnes de confiance de la région Genève-La Côte de syndicom afin de savoir mieux recruter de nouveaux membres. 13 collègues participent à ce cours. Dimanche 22 septembre 2024, dimanche de votations fédérales. Victoire. Le référendum lancé par l'Union Syndicale Suisse contre la révision de la loi sur la LPP est soutenu par une majorité du peuple suisse.

A la suite de l'intervention de syndicom, l'équipe de distribution de l'office de Lonay a été renforcée. Celle de l'office de Versoix a vu la suppléante quitter sa fonction et l'office, le team leader sera coaché et une réorganisation des tournées aura lieu, au début de l'année 2025, pour les diminuer. Il est important de rappeler que les apprentis ne doivent pas dépasser les 9 heures de travail par jour. De plus, ils ne doivent pas non plus accumuler des heures au-delà de 20 heures supplémentaires.

A la suite de la commission paritaire, il est décidé de maintenir le partenariat social et de prolonger la CCT Smood d'une année, jusqu'à la fin 2025.

Durant les mois de novembre et décembre 2024, une surcharge dans la distribution est à nouveau constatée dans certains secteurs. Des collègues effectuent des semaines de travail supérieures à 50 heures, ce qui est une violation de la loi sur le travail. Une équipe du Centre Logistique Courrier (CLT) signe un mandat à syndicom pour dénoncer les agissements de leur team leader, qui ne les gère pas de façon équitable. Un audit aura lieu au sein de l'entier de l'exploitation.

En décembre, le personnel de l'office de distribution de Courtaman, dans le canton de Fribourg, effectue une pause de protestation d'une heure avant de partir en tournée. A l'office de distribution de Ostermundigen dans le canton de Berne et de Zürich Oerlikon, des actions sont aussi menées avec l'aide et le soutien de syndicom. Une menace de grève est relayée en première page du journal 20 Minuten pour le 24 décembre 2024. A la suite de ces événements, la Poste propose la création d'un groupe de travail – task force avec les syndicats pour traiter de la surcharge de travail dans la distribution. **Affaire à suivre...**

Michel Guillot
Secrétaire régional logistique région
Genève-La Côte

Rétrospective 2024 : une année sous tension pour le secteur TIC

L'année 2024 a été marquée par de profondes turbulences dans le secteur des infrastructures de réseau, conséquence directe de la libéralisation du marché.

Si les grandes entreprises comme Swisscom ont pu négocier en direct les chantiers, les petites structures ont, quant à elles, subi de plein fouet les pressions tarifaires. Sans accès aux marchés en direct, elles ont dû accepter des marges réduites, compromettant leur capacité à garantir des salaires dignes et mettant en péril leur survie.

Dans ce contexte, de nombreuses entreprises ont fermé leurs portes, entraînant des licenciements en cascade.

En parallèle, l'arrivée de grands groupes étrangers a remodelé le paysage. Un groupe français s'est implanté en Suisse, offrant une opportunité de reclassement à une partie des travailleurs licenciés. Mais l'intégration de ces salariés ne s'est pas faite sans résistance : il a fallu une mobilisation forte, allant jusqu'à la menace d'une action collective au siège parisien du groupe, pour obtenir de bonnes conditions de travail.

D'autres restructurations ont eu lieu, notamment dans les succursales du Groupe E. Bien que les négociations aient abouti à un accord, elles ont été longues et difficiles, la faible marge financière des entreprises compliquant la mise en place d'un plan social satisfaisant.

À l'aube de 2025, les défis restent nombreux : concurrence accrue, précarisation des conditions de travail et menaces sur les prestations des travailleurs détachés avec les nouvelles régulations européennes. **Face à ces enjeux, la mobilisation syndicale sera plus que jamais essentielle.**

Yusuf Kulmiye
Secrétaire régional secteur Télécom

Rétrospective 2024 du secteur Médias

Presse et industrie graphique

L'année 2024 a débuté douloureusement avec un licenciement collectif au sein d'ESH Médias, touchant à la fois la partie des rédactions et le pré-presse (branche de l'industrie graphique). Au total, 27 personnes ont été concernées, dont trois au pré-presse. Le CCT IGE prévoyait des conditions en cas de licenciements pour les collaborateurs-rice-s du pré-presse, dont n'ont pas bénéficié les autres personnes concernées, défendues par l'impressum s'agissant des emplois rédactionnels. La présence d'une meilleure convention collective (IGE) a fait la différence.

Les licenciements chez ESH Médias ont dévoilé une structure de la représentation du personnel qui s'est confirmée lors du processus de licenciements chez Tamedia Publications Romandes à l'automne 2024 (au total 30 licenciements, 10 modifications de contrat, une vingtaine de collaborateur-ice-s externes touché-e-s).

Chez ESH Médias comme chez Tamedia Publications Romandes, nous avons constaté que les métiers rattachés originellement à la branche de l'imprimerie (polygraphes, graphistes, correcteur-ice-s) sont entrés dans les rédactions sans gagner une place à part entière dans les représentations du personnel (dites « sociétés des rédacteur-ice-s »). Ces dernières sont dominées par les journalistes et, dans le cas de Tamedia, directement liées à l'impressum. Le travail syndical doit donc s'approfondir pour que syndicom et ses membres (journalistes, mais aussi collaborateur-ice-s du pré-presse ou des entités techniques) gagnent leur place comme force de négociations dans les rédactions romandes.

Parallèlement à son soutien au personnel dans les rédactions touchées par les licenciements collectifs, syndicom développe une démarche active de mobilisation dans les rédactions romandes et alémaniques de l'éditeur Ringier. La première étape a consisté en un large sondage sur les conditions de travail, qui a eu un grand succès dans les équipes. Les résultats seront présentés et discutés prochainement en assemblée.

L'industrie graphique a connu de nombreux licenciements au cours de l'année 2024. Après ESH Médias, le volet imprimerie de l'entreprise Genoud au Mont-sur-Lausanne a fermé pour concentrer les activités d'impression vers une imprimerie de l'entreprise basée en Italie. Six personnes ont été licenciées. Dans le Nord du canton de Vaud, les imprimeries Cavat et Baudin ont fusionné. Enfin, la fermeture du centre d'impression de Lausanne (CIL) à Bussigny, décidée par la direction de Tamedia (TX group), a porté un coup fatal à l'imprimerie de la presse en Romandie.

La fermeture du CIL, totalement injustifiée économiquement, est fondée sur une stratégie opaque de réorientation des « titres de la presse romande ». Elle a mis 63 personnes sur le carreau. Parmi elles, de nombreux-euses travailleur-euse-s âgé-e-s de plus de 50 ans, doté-e-s de décennies d'expérience et de compétences spécialisées (notamment des rotativistes), se trouvent dans une situation critique. La disparition de ce centre unique en son genre en Romandie marque non seulement la perte d'un savoir-faire précieux mais également un recul pour l'avenir de la presse écrite romande. En effet, les autres imprimeries de journaux existantes ne disposent pas de la capacité du CIL et se trouvent dans des régions périphériques, pour des titres locaux.

2024 a cependant été l'année du renouvellement du contrat collectif de l'industrie graphique. Les négociations, qui se sont déroulées dans des relations plus apaisées que les fois précédentes, ont permis quelques améliorations pour les travailleurs et travailleuses de la branche : augmentation des salaires minimaux et de ceux des apprenti-e-s, introduction d'un article de crise permettant l'accès des syndicats à l'entreprise, introduction d'un congé de formation en cas de licenciements, clause d'abus en cas d'absence maladie, encourageant les malades à prendre deux jours de congé au lieu d'un.

Quant à la section IGE-VD, elle s'est réunie en assemblée générale pour la première fois depuis la période du covid le 30 mai 2024, rassemblant une dizaine de membres.

Librairie

Au cours du deuxième semestre de l'année 2024, les fermetures des enseignes Nature & Découverte (Payot SA) ont touché de nouveaux magasins : Berne, Genève Balexert et Fribourg. syndicom a apporté un soutien actif aux employé-e-s concerné-e-s, notamment en organisant des assemblées du personnel pour défendre leurs droits dans ce contexte difficile. Des indemnités ont été obtenues.

Dans le domaine du livre, les secrétaires syndicales ont progressivement consolidé leurs actions au sein de la branche. Sur le plan conventionnel, une nouvelle CCT LSA est entrée en vigueur en Suisse alémanique, entraînant la nécessité de réviser l'avenant Payot qui en dépend. Les négociations à ce sujet sont toujours en cours, accompagnées d'une consultation du personnel à grande échelle pour recueillir le mandat des travailleur-euse-s. La participation du personnel de Payot SA à cette consultation est excellente, ce qui permet à syndicom de s'ancrer dans cette entreprise.

Payot a obtenu gain de cause auprès de la Commission de la concurrence (Comco) dans un litige l'opposant au groupe français Madrigall, qui contraint Payot à se fournir dans les structures de diffusion Madrigall en Suisse.

Il reste à déterminer si le personnel de Payot pourra bénéficier de revalorisations salariales du fait de cette décision perçue comme favorable pour la direction de Payot SA. Cette décision risque d'avoir des conséquences, cependant, sur le secteur du livre et de l'édition en Romandie, qu'il faudra évaluer sur le moyen terme. Pour l'heure, un recours a été déposé par Madrigall.

Communication visuelle

La communication visuelle n'a pas été en reste. syndicom, avec la SGD (swiss graphic designers), a mis sur pieds la 19^e édition de la Journée romande de la typographie, qui s'est déroulée le 5 octobre 2024 à Nyon. Elle a pu rassembler environ 250 personnes, essentiellement des jeunes issu-e-s d'écoles.

Par ailleurs, un groupe d'illustrateurs et d'illustratrices a vu le jour en Romandie sous l'impulsion de syndicom. Ce groupe a élaboré une feuille de route visant à structurer des revendications et des activités collectives autour de leurs préoccupations professionnelles.

Mathilde Matras
Secrétaire régionale secteur Médias

Joëlle Racine
Secrétaire régionale secteur Médias

Jeudi 13 février 2025

Assemblée générale du Groupement et Amicale des retraités Poste, Télécom, Médias syndicom Genève

A 10h15, le président Daniel Guerdat ouvre l'assemblée en remerciant les collègues et amis de consacrer cette journée à notre rendez-vous annuel. 58 personnes sont présentes et 19 se sont excusées.

Il présente les invités: André Burgy, du Groupement de Fribourg, et Gaby Cuany et Jacques Simon-Vermot, de l'Arc jurassien. *Salutations particulières à notre centenaire Walter Sommer* et remerciement au SR Michel Guillot d'avoir répondu favorablement à notre invitation.



Michel Meylan présente Mesdames Christel Cairo et Karen Mir, qui nous feront un exposé sur Pro Senectute Genève en cours de séance. Jean-Bernard Corninboeuf et Jean-Pierre Guipponi sont nommés scrutateurs.

Aucune modification n'est apportée au PV de l'AG 2024 rédigé par Michel Verdon.

Rapport du président: le financement de la Tribune syndicale a occupé presque quotidiennement les esprits des responsables du groupement et ceux de la section.

Si la réorganisation des sections est acceptée par le prochain congrès, ce serait la suppression des cotisations directement à notre groupement, projet rejeté unanimement par nos membres. Matteo Antonini, président de syndicom, est invité à notre comité du 25 février pour débattre sur ce sujet.

La victoire électorale du 3 mars concernant l'AVS a été le moment fort de 2024 pour les syndicats et les retraités grâce à la mobilisation de tous nos membres. L'engagement de l'USS et surtout de son président Pierre-Yves Maillard a aussi fortement contribué à ce succès. L'application de sa mise en vigueur à la fin 2026 est un pur scandale orchestré par la droite et le Conseil fédéral. Heureusement le peuple a refusé la réforme de la LPP.

Daniel nous lit une lettre de Ueli Leuenberger, président de l'AVIVO, dans laquelle il dénonce l'attitude du conseiller national Philippe Nantermod, qui souhaite augmenter les primes maladies pour les retraités. Ueli déplore la fin des principes de la solidarité et de la mutualité qui protégeaient les plus fragiles. L'industrie pharmaceutique et les assureurs font des bénéfices exorbitants. Faire payer les primes en fonction du salaire et instaurer une caisse unique sont des solutions réellement solidaires.

Dans notre groupement, nous avons vécu de magnifiques balades pédestres ponctuées d'excellents repas ainsi qu'une sortie au Moléson précédée de la visite du Musée grüérien. Mais plus que ces événements eux-mêmes, ce sont les échanges entre les personnes qui nous sont précieux. Daniel ne peut terminer ce rapport sans remercier les membres du comité

pour tout ce qu'ils ont apporté au Groupement, ils ont été magnifiques de dévouement et d'amitié. Un merci particulier à Eric Schwapp qui, bien que sévèrement atteint dans sa santé, a toujours été présent et souvent le moteur de l'équipe. Dans son malheur, il a bénéficié du soutien total de son épouse, Catherine.

Rapport du trésorier: Depuis 2022, Eric Schwapp notre trésorier constate une diminution de plus de 50 membres. Les cotisations versées par la centrale syndicale se sont élevées à 18x216 francs et celles de l'Amicale à 730 francs. Si le prochain Congrès décide de diminuer les cotisations mensuelles de 3 à 2 francs, cela représentera une diminution de 6000 francs pour le groupement. 20% des cotisations, soit 3643 francs 20, plus une rallonge de 2000 francs pour contribuer aux frais engendrés par la Tribune syndicale ont été rétrocédées à la section Genève-La Côte. L'exercice 2024 boucle sur un déficit de 2751 francs 62. Notre patrimoine au 31 décembre était de 32'913 francs. Il ne rapporte aucun intérêt.

Eric souhaite que nous soyons toujours plus nombreux à nos assemblées mensuelles, sorties pédestres et sortie annuelle.

Rapport sorties pédestres: Patrick Métraux remercie ses deux acolytes, André Clemenzen et Daniel Guerdat, pour leur précieuse collaboration. Il nous donne un aperçu succinct des marches à Jussy, Cartigny, Versoix, Dardagny, Evaux et bord du Rhône.

Les différents rapports sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée.

Elections du comité, du président, du trésorier, du secrétaire, des vérificateurs des comptes: Michel Meylan présente les membres du comité qui se représentent soit: Daniel Guerdat, président, Michel Meylan, vice-président, Michel Verdon, secrétaire, Eric Schwapp, trésorier, Patrick Métraux, sorties pédestres, Marie-José Burnier, visites aux malades, Bertrand Fumeaux, représentant au comité de section.

Un seul changement: le retrait d'Andrée Caruso pour raison de santé.

Ce comité est élu par acclamations.



Election des vérificateurs des comptes: Eric propose de nommer les vérificateurs de comptes tous les deux ans. Cette proposition est acceptée sans avis contraire.

Sont élues comme vérificatrices des comptes: Nicole Blanc, présidente, Cathy Degli Venturi et Béatrice Marchon.

Hommage à Andrée Caruso: dans son hommage, Eric Schwapp retrace la vie et la carrière d'Andrée, qui n'ont pas toujours été faciles, même si elle a toujours été une battante.

Née le 8 mai 1939, elle a passé quarante ans aux PTT (devenue la Poste). Entrée en 1957 aux PTT, elle

s'est tout de suite syndiquée à l'Union-PTT. Première factrice de Suisse, elle a mis toute son énergie pour la défense de la cause féminine. En 1973, elle devient trieuse et peut ainsi assurer la garde de sa dernière fille. Elle est en effet mère de trois enfants qui lui ont donné sept petits-enfants.

Merci Dédée pour ce que tu as apporté à la Section Genève Poste de l'Union PTT, à notre groupement et à l'Amicale des retraités. Un bouquet de fleurs lui est offert par Eric.

Exposé de nos deux oratrices de Pro Senectute Genève: Mesdames Christel Cairo et Karen Mir.

Créée en 1917, la Fondation Pro Senectute veille au bien-être des seniors.

La consultation sociale de Pro Senectute Genève est une prestation pour les personnes âgées de 60 ans et plus résidants dans le canton de Genève.

Elle donne des conseils et des soutiens dans les domaines de la santé, des assurances maladie, de l'AVS, des prestations complémentaires, de l'aide à domicile ou de l'entrée en EMS. Elle apporte un soutien aux proches aidants en assurant une présence à domicile en collaboration avec Alzheimer Genève.

Diverses activités et cours sont également proposés dans plus de 35 communes du canton pour garder un lien social, rompre l'isolement et maintenir une autonomie dans la vie de tous les jours.

Parole aux invités

Gabriel Cuany et André Burgy apportent les salutations de leurs groupement respectifs et nous informent sur les différentes activités offertes à leurs membres. La 13^e rente AVS ne compensera pas l'inflation. La révision de la LPP doit apporter des améliorations à la population et non garnir les réserves des caisses.

Des manifestations seront encore organisées contre la fermeture des postes de l'Arc jurassien. La section Bienne a été dissoute au 31.12.2024.

Alors que l'on commémore le 80^e anniversaire de la libération des camps de concentration, la montée de l'extrême droite en Europe est inquiétante.

Michel Guillot SR: la décision de fermer le centre d'impression de Busigny était purement stratégique. 73 personnes sont laissées sur le carreau et leurs compétences disparaîtront. Grâce à l'appui de Pierre-Yves Maillard une amélioration du plan social a été obtenue.

IGE: la nouvelle CCT a été acceptée, avec des nouveautés et des améliorations comme le droit de visite dans les entreprises.

La branche presse est mobilisée pour une démarche de construction syndicale

TIC: La CCT Cables est toujours en négociations. À la suite du renouvellement de la CCT Infrastructure de réseau, la durée du temps de travail passe de 42 à 41h, sans baisse de salaire.

Secteur logistique: pour les coursiers à vélo, salaire minimum augmenté à 21 francs de l'heure.

La Poste: une amélioration dans la CCT Poste, protection contre les licenciements économiques dès l'âge de 50 ans. Après trois séances, les négociations salariales ont échoué. syndicom

a fait appel à la commission paritaire, décision en attente. Plusieurs actions de pause de protestation ont eu lieu pour dénoncer le sous-effectif chronique subi par le personnel de distribution.

Michel nous invite à participer à l'AG de la section le 22 mars, Samuel Bendahan fera un exposé.

Dans les divers: Stefano Borca dénonce les différences taxes (valeur locative, biens immobiliers) qui grèvent le budget des petits propriétaires. Il nous fait part de la lettre qu'il envisage d'écrire aux membres du Conseil national et aux conseillers aux Etats pour dénoncer cette situation. Selon

lui une micro-taxe de 0.1% sur les transactions financières permettrait de soutenir l'AVS, la culture, les arts, l'économie durable, etc.

Dernière information: Daniel Guerdat présente la sortie annuelle du 4 septembre qui nous permettra de naviguer sur les 3 lacs.

Le président clôt l'assemblée à 12h25 en remerciant tous les participants de leur présence.

La journée s'est terminée par un apéritif et un excellent repas servi par la sympathique brigade de Colladon Parc.

Michel Verdon

Le chalet du Plein-Air

Dans le numéro de janvier 2023 de ce journal, nous avons parlé du club «Plein-Air» et de son chalet qui date de 1952.

Pour rappel, ce club a été fondé par des collègues affiliés à l'Union PTT qui ont acheté une «ruine» pour construire ce qui est devenu aujourd'hui un magnifique chalet.

Ce qui animait ces anciens collègues était de se retrouver en famille au grand air de la montagne et de pratiquer les sports: en été la marche et en hiver le ski – de fond et de piste. Un certain art de vivre anime aujourd'hui les plus anciens membres: le farniente devant le panorama grandiose du Mont-Blanc.



Ce qui nous appelle encore aujourd'hui, c'est cet esprit de chalet de montagne et sa vie communautaire. Les chambres sont confortables avec de grands lits (qui sont faits pour dormir!) et qui vous permettront, au réveil, d'admirer le plus haut sommet d'Europe.

La vie de chalet, ce sont aussi les repas, chacun pour soi mais ensemble autour de la cuisinière. L'équipement est complet avec tous les ustensiles et une vaisselle abondante.

Une cave est à disposition avec quelques boissons mais surtout pour entreposer vos provisions qui ne nécessitent pas d'être gardées au frigo. Car, bien entendu, chacun monte avec sa propre subsistance. Il y a bien quelques épiceries au Bettex, mais ce n'est pas Carrefour. Sinon, on se rassemble dans les locaux communs: un grand réfectoire, une chambre de jeux, la cuisine ou la terrasse.

Mais, ce que veut maintenir notre club, c'est offrir un hébergement correct à un prix sans concurrence dans la convivialité. Premièrement, la coti-

sation annuelle pour un membre se monte à 40 francs, 60 pour un couple.

Mais ce n'est pas suffisant pour entretenir le chalet et ce n'est pas une mince affaire. Avec l'âge, les factures augmentent. Ainsi, l'été dernier, nous avons refait entièrement le toit et son isolation. C'est pour tout cela que nous demandons une participation en rapport avec les nuitées; mais toujours au prix le plus juste. Nous ne faisons pas de bénéfice.

Ainsi, une semaine vous coûtera 60 euros (nous sommes en France) pour un membre et 120 pour un couple. D'autres tarifs sont appliqués pour d'autres visiteurs. Admettez que cela en vaut la peine.

Situé à environ 1300 mètres d'altitude, le chalet se trouve au cœur du domaine skiable de St-Gervais, St-Nicolas-de-Véroce et Megève. En faire le tour à ski en un jour relève de la prouesse. Le chalet est accessible par la route toute l'année. Un petit parking vous permettra de laisser votre voiture à côté. Alors, si le cœur vous dit de venir passer quelques jours, un week-end ou plus (ou simplement vous faire une idée), prenez contact avec un membre du comité en écrivant à l'adresse mail ci-après:

pleinair.reservations@gmail.com.

Nous vous appellerons pour bavarder un peu et vous donner les informations nécessaires. Au plaisir de vous voir un jour au Grattague.

Willy Walther, membre du comité

Nous organisons une journée portes ouvertes le 30 août entre 11 et 18 heures. Nous vous attendons à l'adresse suivante: Allée des Rhodos, Le Grattague, 74190 St-Gervais-les-Bains.

Hommage à Jean-Claude Reuteler

Jean-Claude nous a quittés il y a peu de temps, à la fin de l'année passée.

Au nom du comité, je me suis proposé pour lui rendre un petit hommage.

Ce qui m'a incité à reprendre un article, d'une époque assez éloignée, où j'avais relaté une sortie organisée sous la houlette de Jean-Claude.

Voici ce que j'avais écrit à l'époque: «Après l'assemblée générale qui s'est déroulée dans de bonnes conditions et dans une salle bien garnie aux infrastructures adéquates, place aux courses pédestres, aux sorties du groupe loisir etc., bref en un mot, aux diverses activités récréatives que notre groupement offre à ses fidèles membres.

Parmi celles-ci, j'aimerais mettre en exergue la magnifique course pédestre qui a eu lieu au Grand-Lancy. Cette activité a été organisée de main de maître par son concepteur Jean-Claude Reuteler, qui, je présume à juste titre, exploite le maximum de ses capacités de recherches pour satisfaire les marcheurs. Ce qui ne doit pas toujours être facile! ...



Jean-Claude, le chef d'orchestre, contrôlait d'un œil avisé si tous les collègues étaient présents pour entamer cette course pédestre, une randonnée qui se dilue dans une nature encore en pleine somnolence malgré les prémices d'un printemps que nous espérons radieux.

Deux heures de marche et de sueur nous ont «obligés» à faire une halte bienvenue pour humidifier quelque peu notre gosier.

Notre course nous a ensuite menés à la Gavote où un bon repas a mis un terme à cette matinée emplie de convivialité et de bonne humeur.»

Voilà Jean-Claude, cet hommage qui t'est destiné, tu le mérites amplement. Tu as toujours fait l'unanimité parmi nous grâce à ta gentillesse, ton dévouement et ta bonne humeur communicative.

C'est avec une profonde reconnaissance de tout ce que tu as apporté depuis longtemps au groupement que, sur proposition du comité, assez récemment, l'AG a accepté avec grand plaisir de te nommer membre d'honneur du comité.

Malheureusement, il y a quelques temps, tu as dû démissionner pour raison de santé.

Je présume que tu manques à tes potes, comme on dit, autant qu'au groupement. Depuis de nombreuses années tu retrouvais tes amis fidèles tous les mercredis pour boire le verre de l'amitié.

Pour conclure je dirai que notre destinée est parfois bien cruelle et souvent injuste.

Jean-Claude, sache que tu resteras toujours parmi nous et que ton image flottera à jamais dans nos mémoires et nos cœurs.

Michel Meylan

L'adieu au plomb: une histoire syndicale de la technique

«Le patronat affirme face aux revendications [...] des travailleurs ne plus disposer de l'argent nécessaire pour les satisfaire. C'est évidemment faux: par exemple la Tribune de Genève s'installe en offset, donc achète tout un matériel neuf et coûteux. Studer, Courrier, Tribune, Journal de Genève achètent la photocomposition, ce qui représente des investissements colossaux. Burggraf-Photolito a un nouveau scanner. La réalité c'est que le patronat a assez de fric mais qu'il veut investir de plus en plus dans les machines dans le but de se passer d'un certain nombre de travailleurs.»

Voici ce qu'on peut lire dans le Bulletin du comité de base de l'imprimerie datant de 1974. Des phrases qui résonnent bien entendu avec la situation actuelle du secteur des arts graphiques et les menaces récentes de fermeture du site de Bussigny.

J'ai eu la chance de bénéficier en 2022 et 2023 d'une bourse de recherche allouée par les Archives sociales suisses pour me plonger dans les archives de la Fédération suisse des typographes (FST), plus ancien syndicat de Suisse et composante de l'actuel syndicom. Je voulais précisément interroger la question du changement technique au regard de l'histoire syndicale. Il me semblait en effet que le changement technique est souvent appréhendé individuellement. Choisir de se former à une nouvelle technique, changer d'orientation professionnelle, se recycler sont toujours des décisions personnelles. Pourtant, l'histoire de la Fédération suisse des typographes lors de la première mécanisation de la composition (introduction des Linotypes à la fin du XIX^e siècle) montrait que le mouvement ouvrier avait pu trouver des modalités de régulation collective de la technique. Comment ces régulations syndicales de la technique avaient-elles subitement disparu au moment de la généralisation de l'offset et de l'introduction de la photocomposition?

Dans ce livre, L'adieu au plomb: la Fédération suisse des typographes et le changement technique (1945-1980), je cherche à répondre à ces questions en retraçant les différentes attitudes face à la technologie au sein de la Fédération suisse des typographes durant ses trente-cinq dernières années d'existence (1945-1980) avant la fusion qui devait donner le Syndicat du livre et du papier (SLP). De fait, la seconde moitié du XX^e siècle voit s'affronter au sein de la FST deux attitudes divergentes sur la question technique. D'une part, le comité central estime que les modes tradition-

nels de régulation syndicale de la technique doivent être défendus coûte que coûte et sont susceptibles de s'adapter aux nouveaux défis. Ces modes traditionnels sont les négociations conventionnelles et la communauté professionnelle, une forme de collaboration de classe très valorisée dans les années 1930. D'autre part, dès le milieu des années 1960, des syndiqués remettent en question les négociations conventionnelles et la collaboration syndicat-patronat. Ils estiment que la FST n'est plus en mesure de défendre les intérêts de ses membres avec une politique syndicale centrée sur la paix du travail. Deux groupes oppositionnels se forment alors: l'un à Zurich autour de typographes comme Fredy Aeberli, Hans Spoerri ou encore Hans Faessler; l'autre à Genève autour de typographes comme Christian Tirefort, Charly Barone ou Bernhard Hess.

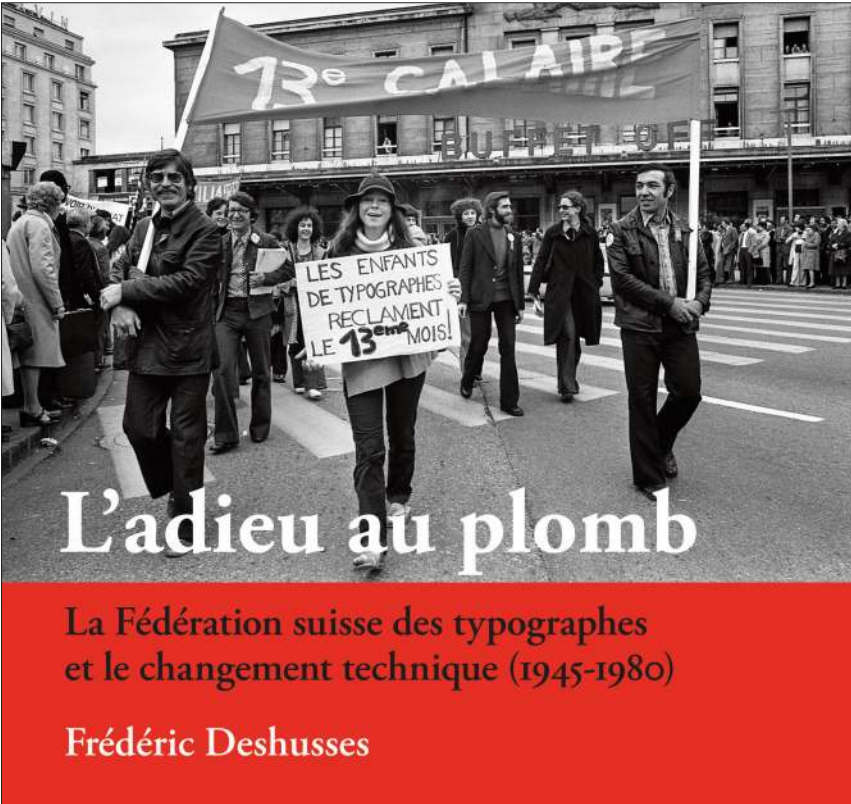
L'activité de ce courant oppositionnel se cristallise en 1977 avec la grève genevoise dans les arts graphiques. Une grève longuement préparée par le groupe de base de l'imprimerie qui cherchait, en parallèle à l'activité militante au sein de la FST, à préfigurer un syndicat d'industrie qui unirait tous les secteurs des arts graphiques: reliure, lithographie et typographie. Le bilan de la grève de 1977 est très positif: les 40 heures hebdomadaires inscrites dans la convention collective sont arrachées au patronat. Les typographes sont les premiers à obtenir les 40 heures par convention. Pour autant, en 1977, la disparition du métier et ses conséquences en termes de pertes d'emploi et de rationalisation semblent déjà inéluctable.

Un des apports de la recherche que j'ai pu mener aussi bien dans les archives centrales de la Fédération (conservées aux Archives sociales suisses à Zurich) que dans les archives de la section genevoise, dont Antonio Fisco m'a facilité l'accès, consiste à élargir la chronologie de la crise technique du syndicat. Les récits clas-

siques font en effet coïncider cette crise avec les premières pertes d'emplois et fermetures d'entreprises qui se manifestent autour de 1973. J'ai pu montrer que l'introduction du Télétypesetter (une machine à composer à clavier dactylographique) dans les années 1950 avait entraîné les premières difficultés de l'approche traditionnelle de la régulation syndicale de

l'entre-deux-guerres. Le modèle traditionnel de régulation étant mis en crise par un des partenaires, il était logique que des conflits autour de la politique syndicale se développent au sein de la Fédération.

Je souhaite vivement que ces réflexions sur le passé du syndicat puissent servir à des discussions sur le présent, car les défis actuels ne sont



la technique. En effet, l'organisation patronale, la Société suisse des maîtres imprimeurs s'est toujours refusée, depuis le début des années 1950, à inscrire le Télétypesetter dans le Contrat collectif de travail et à en réserver l'usage aux opérateurs.

Les tensions qui surgissent au sein de la FST dans les années 1960 ne sortent donc pas de nulle part. Dès 1950, le patronat semble avoir décidé d'en finir avec la collaboration de classe qui avait caractérisé les rapports dans le secteur des arts graphiques pendant

pas sans liens avec les luttes qui ont marqué la seconde moitié du XX^e siècle. L'ouvrage est disponible en librairie et je me tiens volontiers à disposition pour des discussions avec des groupes de syndiqués intéressés par cette prise de distance historique.

Frédéric Deshusses
Frédéric Deshusses, L'adieu au plomb. La Fédération suisse des typographes et le changement technique (1945-1980), 2024 | 14.8 x 21 | br. | 152 pages | ill. n/b ISBN 978-2-8290-0476-6, CHF 30.-

Eric Schwapp, un syndicaliste convaincu

J'ai proposé à Eric d'écrire une petite biographie sur son riche parcours en tant que postier et surtout en tant que syndicaliste. C'est donc avec plaisir que je vais prendre ma plume pour essayer de concrétiser au mieux son portrait. Mais avant toute chose Eric a voulu me faire part de son amertume et de sa déception par rapport à syndicom car il n'y a eu aucun signe de gratitude quel qu'il soit envers lui à la fin de sa longue carrière syndicale. **Navrant! Affligeant!**

Son parcours professionnel et syndical est bien étoffé. C'est un euphémisme de le souligner, lisez plutôt:

Eric est entré à la Poste (qui était encore un vrai service public...) le 26 mars 1973, pour tout de suite tomber dans la marmite syndicale puisqu'il se syndique à cette chère Union PTT l'année suivante. Union PTT regrettée par maints collègues de ma génération! Son apprentissage de fonctionnaire en uniforme se déroule à Plainpalais en tant que facteur lettres, facteur de messagerie et au tri des institutions et des cases postales.

Il quitte cette fonction - ces fonctions devrais-je dire -, au cours du mois de janvier 1977 pour suivre la

formation de fonctionnaire d'exploitation à la distribution des lettres.

A l'époque, Eric avait déjà des ambitions concernant sa carrière postale, puisqu'il occupera une place de chef dans le domaine des réexpéditions. Place qu'il devra abandonner en 1984 à la suite du déménagement dans le bâtiment postal d'exploitation à Monbrillant. En 1988, il est nommé chef facteur et il roule non seulement pour lui mais aussi pour les ambulants en faisant les trajets Genève-Zürich et retour durant quatre ans.

Cette dernière fonction en rapport avec les ambulants le mènera à faire des examens pour devenir «migro» et rouler pour l'expédition des lettres et occuper une place à la chambre des valeurs jusqu'à début 2003. À cette date, il quitte la poste à la suite du plan social des chambres à valeurs.

En 1985, le sens de la responsabilité pour la défense des collègues était les prémices de son futur engagement syndical puisqu'il assumera la présidence de la commission du personnel et également celle de président des sédentaires pour Genève.

Parallèlement à sa vie professionnelle, il va s'investir au syndicat, début

d'un long parcours qu'il va consacrer à la défense des collègues. C'est en novembre 1979 qu'il rejoint le comité de section Genève-Poste de l'UPTT. L'assemblée générale de la section valide sa nomination en 1980.

Il occupera de multiples fonctions dans ledit comité: les mutations, le secrétariat, la rédaction du bulletin, la trésorerie et la vice-présidence. Sans oublier la présidence de la section de mars 1997 à mars 2003. Au congrès de l'Union PTT à Interlaken en 1994, Eric est élu au Comité central. Comme si cela ne suffisait pas, en janvier 1998 une autre porte lui est ouverte: le Comité directeur. Entre temps il assu-

mera encore la vice-présidence du Comité central. En 2003, la direction du syndicat, reconnaissant son expérience, ses compétences et sa motivation, le nomme secrétaire régional. Aboutissement en beauté d'un long cheminement syndical... ou presque.

J'écris «presque», puisque, peu de temps après sa retraite en 2018, il prend la charge de trésorier pour le groupement des retraités en mars 2020. Inutile de préciser que la «fortune» des retraités est en de bonnes mains. Le comité bénéficie de son immense expérience syndicale.

Michel Meylan

